

**L' Edito
du Maire...**

Chers habitants, chères habitantes d'Émagny

L'actualité internationale est omniprésente en cette fin d'année et nous ne pouvons pas oublier les tragédies qui se nouent quotidiennement pour le peuple ukrainien, pas plus que les conséquences désastreuses du conflit violent, qui oppose depuis des décennies le peuple israélien et les populations palestiniennes d'un territoire déchiré et contesté, sans véritable volonté de recherche d'une solution pacifique.

Et l'actualité nationale reste préoccupante, marquée par l'attentat qui a coûté la vie à Dominique Bernard et montre combien la menace terroriste est réelle, nous obligeant à être vigilants à préserver notre démocratie et nos libertés.

Ce contexte affligeant nous impose également de rester préoccupés et mobilisés contre les violences faites aux femmes, alors que près de 100 femmes ont été victimes de féminicides conjugaux depuis le début de l'année 2023.

L'actualité locale n'est pas exempte de difficultés, notamment caractérisées par des conduites agressives ou dangereuses, constatées quotidiennement dans le comportement de nombre d'automobilistes qui continuent à transformer nos voies communales en pistes de vitesse, de passages en force et d'agressions verbales, mais également d'agressions physiques qui prochainement vaudront à leurs auteurs un jugement en correctionnelle.

Mais l'actualité communale, fort heureusement, est agréablement marquée par la préparation des fêtes de fin d'année, avec un marché de Noël qui a rassemblé petits et grands pour un moment de convivialité, l'engagement des bénévoles de Flor'Anim pour mettre en lumière notre village et la dynamique de nos commerces et artisans qui attire de nombreux habitants des communes alentour, contribuant de faire d'Émagny un pôle d'attractivité apprécié.

L'année 2023 se termine bientôt avec la réalisation des programmes de travaux et d'aménagement planifiés portant sur la sécurisation et l'amélioration des circulations piétonnes. Les modifications du plan de circulation engendrent de nouvelles habitudes et de nouveaux réflexes, contraignants pour certains, attendus et appréciés par d'autres. Au cours des prochains mois, une observation des difficultés éventuelles et le dialogue avec les habitants qui expriment des remarques ou suggestions constructives, permettront d'apporter encore les améliorations nécessaires en attendant les équipements complémentaires, programmés et qui seront réalisés sur les prochains budgets.

L'année 2024 qui se profile déjà, sera riche en événements qui affecteront profondément l'avenir de notre commune, avec la révision du Plan Local d'Urbanisme, préparant et anticipant les réformes importantes issues de la loi Climat et Résilience. La limitation des zones constructibles dans un premier temps à partir de 2030, puis du nombre de logements créés à l'horizon 2040 en application de la norme « Zéro Artificialisation Nette », oblige la commune à anticiper les nouvelles règles en matière de développement.

L'évolution programmée de la réglementation conduit la municipalité à se mobiliser dès maintenant pour que la commune puisse garder la main sur son urbanisme et donc son avenir. Il convient de se mobiliser enfin pour que les thuriféraires des intercommunalités et des bureaucraties inféodées à une logique centralisatrice, ne finissent par réduire les communes à un espace administré par des gens qui ne vivent pas sur le territoire communal et ne le connaissent qu'au travers de statistiques et de critères abstraits.

Au nom du conseil municipal, je veux souhaiter le meilleur pour cette fin d'année en profitant de la proximité familiale et de la solidarité à l'égard de ceux et celles qui en sont privés .

Rétrospective du Festiv'Été

Théâtre de rue

Le 23 juillet, la Compagnie Le Punk à Mouton nous a régalé avec sa revisite du chef d'œuvre d'Alexandre Dumas « Le comte de Monte-Cristo. Une pièce déjantée, décalée et pleine d'humour, jouée en plein air, qui nous donnerait (presque) envie de découvrir ou de redécouvrir cette grande œuvre littéraire. Ce spectacle a ravi petits et grands. Nous espérons les revoir l'année prochaine.



Apéro-concert



Le samedi 26 Août dernier l'association Flor'anim a organisé pour la première fois un apéro-concert à l'Espace Beurivage. Avec la présence du groupe Zipper Brothers, les habitants du village et des alentours ont pu profiter gratuitement d'une soirée festive sous le signe de la joie et dans la bonne humeur. La centaine de personnes présentes a ainsi pu profiter, à la belle étoile, des nombreuses reprises faites par une troupe de 3 chanteurs et musiciens ambianceurs et tout cela en dégustant les bons hamburgers et pizzas proposés par les 2 foodtrucks présents : Le Wild et Ben Pizza. Rendez-vous est déjà donné pour une nouvelle édition en 2024.

Fête de fin d'été

Pour sa 3^{ème} édition, la fête de fin d'été a annoncé sous les meilleurs auspices la rentrée arrivante. Avec la présence de plus en plus d'habitants d'Emagny, cette journée de partage intergénérationnelle a permis de profiter du dernier week-end de l'été autour d'un barbecue et des nombreux mets réalisés par tous.

La fête de fin d'été, devenue une date incontournable du village, offre à chacun la possibilité de se retrouver et de savourer tous ensemble les plaisirs de la vie en toute simplicité.



Informations diverses

Stérilisation des chats :



La stérilisation des chats n'est pas obligatoire mais vivement conseillée.

Elle permet de prévenir l'apparition de certaines pathologies lourdes à soigner comme des tumeurs de l'appareil génital et de la chaîne mammaire ou encore du sida du chat. Elle évite les troubles comportementaux notamment liés aux chaleurs : fugues, agressivité, marquage olfactif du territoire entraînant des odeurs désagréables.

Les chats non stérilisés se reproduisent très rapidement ; il est parfois difficile de gérer les nombreuses portées ce qui entraîne souvent des abandons ; Les associations de protection animale sont surchargées de chatons. Et certaines minettes savent très bien cacher les petits auxquels elles ont donné naissance ! Ces petits, non habitués à l'homme, se retrouvent chats errants. Pour leur bien-être ainsi que celui des habitants, nous vous invitons donc à faire stériliser vos compagnons afin d'éviter l'explosion du nombre de chats errants dans notre village. Nous vous rappelons par ailleurs que l'identification des animaux carnivores domestiques (chien, chat et furet) est obligatoire par la loi (article L212-10 modifié par la loi 2011-525 du 17 mai 2011 article 28) par puce ou tatouage avec inscription ICAD, (à partir de 7 mois pour les chats). En regard de cette loi, tout chat non identifié sera considéré comme n'ayant pas de

propriétaire et si il est pris en charge par la fourrière (suite à une blessure sur la voie publique par exemple) ou par une association de protection animale, sera considéré comme errant et pourra être identifié stérilisé et mis à l'adoption.

La commune s'active !

Depuis le début de l'année scolaire, de nouvelles activités sportives sont proposées dans la commune, Yoga et Pilates ont eu un vif succès !

Nous vous rappelons que les enfants de la commune peuvent bénéficier:

- **Pass sports du gouvernement** : sous condition de ressources (<https://pass.sports.gouv.fr/>),
- **P'tit Pass Culturel CCVM** : sans condition de ressources (<https://qr.link/doNZ11>),
- **Pass'activités Émagny** : à condition de pratiquer une activité sportive ou artistique dispensée dans la commune, les parents des enfants de 3 à 17 ans peuvent bénéficier d'une subvention décidée par le Conseil Municipal d'Émagny, d'un montant de 40 € par enfant. Pour obtenir le versement, il convient d'avoir réglé sa cotisation intégralement, fournir le justificatif de paiement à l'association, un justificatif de domicile et un RIB par mail à la mairie.



Recensement 2024

Début 2024, du 18 janvier à mi-février, la commune fera l'objet du recensement. Sylvie Sottiau est l'élue référente chargée du dossier en lien avec les services de l'INSEE. Elle sera assistée de Daniel Edeline qui sera l'agent recenseur ; C'est une démarche importante pour la commune, elle permet de mesurer finement les évolutions de population et de la structure des ménages qui la compose.

Elle conditionne également en partie les contributions de l'État au budget de la commune qui sont directement calculées sur le nombre d'habitants recensés.

Des codes vous seront donnés pour remplir l'enquête sur Internet (www.le-recensement-et-moi.fr), ce qui vous garantit la confidentialité de vos réponses, la commune n'a que le résultat statistique de l'enquête.

Des imprimés "papier" seront toujours disponibles et Daniel Edeline pourra intervenir auprès des habitants qui ne pourront pas utiliser Internet.



IDENTITÉ / VOITURE

Pré-demande sur le site ANTS.gouv.fr, cartes grises, permis de conduire

FAMILLE

Allocations, actualisation pour un changement de situation...

SANTÉ

Création d'un espace personnel Améli ou MSA, attestation de droits...

RETRAITE

Démarches retraite auprès des caisses de retraite



Vos conseillers Léa & Caroline & Alexis
à votre service



Pour des renseignements : Du lundi au samedi de 9h à 12h.
ET SUR RDV UNIQUEMENT : Le lundi, jeudi et vendredi APM de 14h00 à 17h30.

NUMÉRIQUE

Utilisation d'un smartphone, ordinateur ou tablette, téléchargement d'applications

PAIEMENT

En ligne de la cantine scolaire, des impôts, achats de timbres fiscaux, amendes, ordures ménagères...

IMPÔTS

Déclaration d'impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière

EMPLOIS

Inscriptions, attestations et actualisation pôle emploi, demande de RSA

Informations pratiques

Zoom sur nos associations :

Associations	Contact
Atelier Cours de dessin	03 84 31 90 27 - 06 51 38 64 93 - ruedesarts@orange.fr
Club EPGV (Gym Volontaire)	09 53 14 25 90
Club Loisirs Féminins	03 81 60 22 81
Dojo d'Emagny	07 70 10 80 29 - 06 89 93 19 89 - dubois.benoit@gmail.com
Flor'Anim	06 22 03 18 18
Football Club Emagny-Pin	06 86 43 55 67 - van-meerssche@orange.fr
Impact 25 : Muay Thaï – Kick Boxing	06 74 54 71 27 - 06 50 49 71 10 - impact.25@hotmail.com
Orchestre d'Harmonie Pin-Emagny	03 81 55 05 11

Commerces ambulants :

- Le mardi : « La Renardière » (pizzas au feu de bois),
- Le jeudi : « Pique-pique et retouchera » (couture et retouches), Samuel Mougey pour la rotisserie et « La Pause fromagère », sont présents chaque semaine.

Vivons ensemble :

En ce qui concerne les propriétés privées, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Dans le but de dégager nos trottoirs afin de favoriser les déplacements des piétons et poussettes, nous vous invitons à :

- Ranger vos poubelles après leur ramassage, au plus tard le soir même,
- Utiliser, dans la mesure du possible, les places de parking présentes sur la commune, et non les trottoirs ou les espaces verts, non prévus à cet effet.

Il est rappelé que l'entretien des pieds de mur, trottoirs et végétation encombrant le domaine public est de la responsabilité

Discutons ensemble :

Le secrétariat de la mairie est ouvert le lundi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 9h à 12h et le mardi après-midi de 14h à 18h.

Lors de tout échange via email avec la mairie, merci de préciser vos coordonnées (adresse et/ou téléphone), afin que l'on puisse vous contacter plus aisément si cela s'avère nécessaire et opportun.

Nous vous invitons à télécharger sur votre smartphone dès à présent l'application « Panneau Pocket », afin d'être informé en temps et en heure des informations importantes relatives à la vie de la commune d'Emagny.



Pour suivre en temps réel les informations concernant Emagny, nous vous invitons également à **vous abonner à notre Newsletter** en vous connectant sur le site Internet de la mairie à l'adresse suivante : www.emagny.fr.

